



HAL
open science

Mémoire sur des instruments en silex trouvés à St-Acheul, près d'Amiens

Marcel-Jérôme Rigollot

► **To cite this version:**

Marcel-Jérôme Rigollot. Mémoire sur des instruments en silex trouvés à St-Acheul, près d'Amiens : et considérés sous les rapports géologique et archéologiques. Imprimerie de Duval et Herment, pp.40, 1854. hal-04084098

HAL Id: hal-04084098

<https://hal.science/hal-04084098>

Submitted on 10 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

1854

X 10

Fonds E. CARTAILHAC

MÉMOIRE

SUR

DES INSTRUMENTS EN SILEX

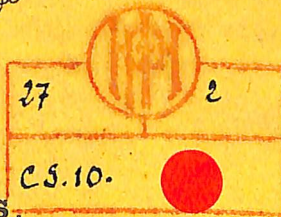
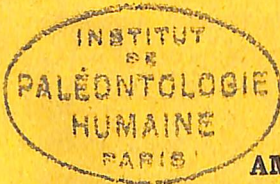
trouvés à St.-Acheul, près d'Amiens,

ET CONSIDÉRÉS

SOUS LES RAPPORTS GÉOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE,

PAR LE D. RIGOLLOT.

*à ce sujet, voir Bulletin
C.S. 19.*



AMIENS,

Imprimerie de DUVAL et HERMENT, place Périgord, 5.

1854.

De la part de la famille Rigollos

Fonds E. CARTAILHAC



MÉMOIRE

SUR

DES INSTRUMENTS EN SILEX

trouvés à St.-Acheul, près d'Amiens,

ET CONSIDÉRÉS

SOUS LES RAPPORTS GÉOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE,

PAR LE D.^r RIGOLLOT.



AMIENS,

Imprimerie de DUVAL et HERMENT, place Périgord, 5.

1854.





MÉMOIRE

SUR

DES INSTRUMENTS EN SILEX

trouvés à Saint-Acheul, près d'Amiens,

ET CONSIDÉRÉS

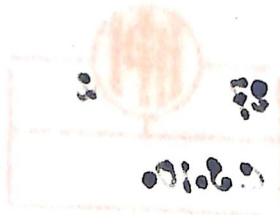
SOUS LES RAPPORTS GÉOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.



Au mois d'août 1819, j'ai donné lecture, dans une séance publique de l'Académie d'Amiens, d'une Notice sur des ossements d'éléphant, de rhinocéros et d'autres mammifères recueillis dans le diluvium qui existe, sur la rive gauche de la vallée de Somme, à St.-Roch, l'un des faubourgs d'Amiens. Les débris fossiles dont je m'occupais se trouvent, on le sait maintenant, à peu près partout où se rencontre le même terrain; mais ils me fournirent alors l'occasion de populariser les belles recherches qui ont immortalisé le nom de Georges Cuvier, et de montrer quel puissant intérêt s'attache aux études géologiques (1).

Je reviens, au bout de trente-cinq ans, appeler de nouveau l'attention sur le diluvium des bords de la Somme, et y signaler des découvertes qui prouvent que l'homme

(1) Voyez à ce sujet, dans les *Recherches sur les ossements fossiles de G. Cuvier* (édit. de 1824), les pages 110 du t. I.^{er} et 50—111 du t. II, 1.^{re} partie.



y existait en même temps que les grands animaux dont un cataclysme a détruit l'espèce. J'appécie toute l'importance du sujet que j'entreprends de traiter et je sais combien il est nécessaire que les faits soient rigoureusement constatés ; aussi c'est à quoi j'ai apporté tous mes soins.

Première Partie.

On donne le nom de bassin de la Somme à un système de cours d'eau qui se rendent directement dans la Manche et qui est isolé du bassin de la Seine, dans lequel il a pu être compris autrefois (1). Il a pour limites au Nord-Ouest une ligne de partage qui de Landrecie se dirige vers Forges-les-Eaux et Ivetot, en formant une courbe dont la concavité est tournée au Nord-Ouest.

Le sol du bassin de la Somme, surtout si on se renferme dans la circonscription du département de ce nom, est formé essentiellement par la craie dont la puissance est variable, mais ordinairement très-grande. C'est seulement sur quelques-uns de ses points, principalement à

(1) C'est le docteur Ravin, de bien regrettable mémoire, noyé accidentellement dans le canal de St.-Valery, dans la nuit du 10 juillet 1849, qui a le premier indiqué les caractères spéciaux de ce bassin dans un *Mémoire géologique sur le bassin d'Amiens*, publié en 1836.

Ce bassin qu'il aurait, dit-il, volontiers appelé le bassin de la Manche, parce qu'il est traversé par cette mer qui le coupe dans sa largeur et le divise en deux parties inégales, l'une anglaise, l'autre française, est d'une figure irrégulière, mais qui se rapproche de celle d'un ovale allongé dont le grand diamètre serait une ligne tirée depuis Salisbury, en Angleterre, jusqu'à St.-Quentin, en France.

l'Est, vers les limites du département, que la craie est recouverte par des lambeaux superficiels et épars du terrain tertiaire, et rien encore, ce me semble, ne décide la question de savoir, si dans ce pays ce dernier terrain a été balayé par les grands cours d'eau qui ont signalé le commencement de la période quaternaire, ou s'il n'y a jamais été déposé qu'en faible proportion : on croit au moins que quelques-unes de ses formations, comme le calcaire grossier et peut-être le gypse n'en ont jamais fait partie. L'argile plastique, des sables, des couches de lignite qui appartiennent à son étage inférieur, en sont les principaux restes (1).

La craie, dans le bassin de la Somme, offre des élévations, des escarpements, des ravins peu en rapport avec ce qu'on présume des derniers événements qui ont changé la surface du globe ; aussi pense-t-on qu'une partie de ses saillies, de ses dépressions, a été le résultat des bouleversements et des cours d'eau qui se produisirent lors du remplacement des terrains secondaires par ceux de l'époque tertiaire et que le reste est la conséquence de ce qui s'est passé pendant l'époque diluvienne ou quaternaire (2).

(1) On peut en lire l'énumération dans l'excellente *Esquisse géologique du département de la Somme* de M. Buteux, 1849. — 2.^e édition.

(2) Il est d'ailleurs remarquable qu'à la fin de la période secondaire, il y ait eu des phénomènes semblables à ceux qui ont été produits par le cataclysme de la période quaternaire. — Ainsi, dans le bassin de Paris, on trouve sur la craie des poudings, des conglomérats osseux, résultat de la dénudation de la craie, recouverts eux-mêmes de couches d'argile plastique dont il est aussi difficile de dire l'origine que de celle qui recouvre les terrains diluviens. — Voyez les *Observations sur l'argile plastique*

Cette dernière époque, qu'il nous importe le plus de connaître pour l'objet de ce mémoire, a été depuis quelques années étudiée d'une manière toute particulière; et l'on doit surtout savoir gré à M. d'Archiac du soin qu'il a mis à résumer, dans son *Histoire des progrès de la Géologie*, les travaux épars qui ont jeté un jour nouveau sur cette période de l'histoire du globe (1).

Les terrains qui, dans la plus grande partie du département de la Somme, reposent sur la craie et qu'on désignait sous le nom commun de *diluvium*, ont été distingués en deux fractions, séparées peut-être par un cataclysme secondaire, comme paraît l'indiquer un lit de cailloux qui leur est intermédiaire sur beaucoup de points. La portion inférieure ne se rencontre pas partout, mais seulement sur le bord des vallées, dans les escarpements, là où l'impétuosité des courants qui l'entraînait s'est ralentie et lui a permis de se déposer. C'est le *diluvium* proprement dit.

Le dépôt supérieur plus général qui recouvre non seulement les vallons, mais s'étend au loin sur les plaines, s'appelle *l'alluvion ancienne*, pour la distinguer des alluvions modernes, c'est-à-dire de celles qui se sont formées depuis que la terre a reçu sa configuration actuelle et qui continuent à s'accroître journellement. Cette division de terrains, autrefois confondus sous une même dénomination,

et les assises qui l'accompagnent dans la partie méridionale du bassin de Paris, par M. E. Hébert, 1854.

(3) Voyez surtout la première partie du tome deuxième de cet ouvrage, 1848, *Terrain quaternaire ou diluvien*.

est surtout d'un haut intérêt pour le bassin de la Somme; elle sert à indiquer, au moins d'une manière relative, quand se sont faites la séparation de l'Angleterre et du Continent et l'ouverture du Pas-de-Calais, par la rupture de l'isthme qui les unissait.

La partie inférieure du diluvium, celle qui repose immédiatement sur la craie, consiste en un dépôt formé des cailloux ou silex de la craie plus ou moins roulés, de sables, de graviers calcaires, mêlés confusément avec des lits d'argile et des blocs erratiques de grés. — C'est dans ce conglomérat, au milieu de ce sable, de ces cailloux déposés par des eaux tumultueuses, que se rencontrent, dans la vallée de la Somme, les ossements de mammifères dont au moins les grandes espèces n'existent plus sur la terre.

Un dépôt semblable s'observe avec tous ses caractères dans une grande partie de l'Angleterre où on lui donne le nom de *drift*.

L'alluvion ancienne, toujours supérieure au diluvium, est un limon argilo-sablonneux, jaunâtre ou brunâtre quelquefois calcaire, d'une épaisseur variable, recouvrant la surface du sol et ne manquant que là où la craie s'élève à de trop grandes hauteurs et se montre à nu.

Ce limon recouvre non seulement les champs du bassin de la Somme, mais aussi presque toute la surface de celui de la Seine; il se retrouve dans la vaste étendue de la vallée du Rhin, où il est désigné sous le nom de *lehm* ou *löss*. C'est à lui que les plaines de la Flandre, de l'Artois et de la Picardie doivent leurs richesses agricoles.

Ses caractères sont ceux d'un grand dépôt d'alluvion,

sans stratification distincte ; on n'y trouve que des coquilles terrestres ou lacustres, analogues à celles qui vivent actuellement dans notre pays.

Suivant M. d'Archiac, cette ancienne alluvion fait naître l'idée d'un phénomène plus général et plus indépendant des circonstances locales que le *diluvium* ou la formation erratique qui lui est inférieure. Ce phénomène était comparativement très-calme, quoique les eaux aient dû être plus profondes, puisqu'elles ont couvert des plateaux que les torrents diluviens ne paraissent pas avoir atteints. — On pourrait peut-être le rattacher au *lehm* de la vallée du Rhin, dont il ne serait qu'une extension qui aurait occupé tout le nord de la France.

On a remarqué que ce dépôt s'amincissait à l'ouest, vers les côtes de la Manche, et qu'il manquait tout-à-fait de l'autre côté du détroit. Effectivement il n'y a pas en Angleterre de phénomène de ce genre, après le dépôt de cailloux roulés avec ossements de grands mammifères (1).

Cette circonstance peut être due, dit M. d'Archiac, soit au relèvement des couches de craie, de l'autre côté de la Manche, soit à ce que la séparation de l'île du continent a eu lieu immédiatement après l'accumulation du diluvium.

En effet, l'enfouissement de débris d'éléphant dans les brisures de la crête rocheuse sous-marine située au mi-

(1) Cela prouve qu'on a pensé bien à tort que le détroit du Pas-de-Calais n'avait été ouvert qu'environ 400 ans avant Jésus-Christ. — (Voyez les *Suppositions et considérations sur le confluent du Rhin dans la mer*, par Van der Wick).

lieu du Pas-de-Calais et qui se prolonge dans la mer du Nord, doit faire penser que la rupture n'est pas antérieure à la destruction de ces grands pachydermes. Les nombreux ossements d'éléphant et de rhinocéros trouvés en Angleterre dans les dépôts diluviens, prouvent d'ailleurs qu'avant la formation de ces dépôts, le canal de la Manche n'offrait pas encore une barrière à la migration vers l'ouest de ces animaux.

Il nous semble assez difficile, du reste, de se faire une idée juste de ce que les géologues appellent époque quaternaire, ou plutôt de celle où vivaient les animaux dont les débris la caractérisent. Il a fallu sans doute un temps suffisant, mais toujours considérable, pour qu'ils fissent leur établissement sur le globe. S'ils avaient existé lorsque se formaient les dernières assises d'eau douce de la période tertiaire, on y retrouverait leurs restes, comme elles ont conservé ceux des mammifères, de volume bien inférieur, qui y vivaient ; et il est reconnu que la faune tertiaire ne renferme que par exception quelques espèces qu'on peut croire identiques avec celles de l'époque quaternaire.

Mais quels sont les caractères de cette dernière époque ? Elle n'est signalée que par des traces de violences extrêmes, de ravages, d'immenses inondations qui durent anéantir les animaux terrestres partout où ils se rencontrèrent. Nulle part on n'y trouve les marques d'une période de repos, nécessaire cependant pour que la végétation et la vie animale pussent se développer.

C'est d'abord le grand phénomène de la formation erratique qui, partie des régions boréales et des points cul-

minants du globe, transporta au loin des blocs énormes, en striant, polissant les roches les plus dures, et balayant tout sur son passage. On présume que les animaux de l'époque diluvienne n'ont vécu que bien longtemps après le moment où s'est produit l'évènement du transport des blocs erratiques, et seulement jusqu'au grand cataclysme qui semble les avoir détruits simultanément en Europe, en Asie, dans les deux Amériques et dans l'Australie, et a enveloppé leurs débris dans le sable, le gravier et les cailloux des vallées.

C'est encore à M. d'Archiac (1) que j'emprunte cette assertion, d'où il résulterait que le phénomène dont nous scrutons les restes a été général et embrassait le monde entier, et qu'ainsi on peut lui conserver son ancienne dénomination de déluge universel.

Revenons maintenant sur le lieu où nous avons recueilli les preuves de la présence de l'homme dans des temps si éloignés du nôtre.

Il existe sur la rive gauche de la vallée de Somme, au milieu de laquelle la ville d'Amiens est située, au midi, à l'ouest et à l'est, un dépôt considérable de terre à briques alimentant beaucoup d'ateliers, d'argile sablonneuse servant à faire du mortier, de graviers et de cailloux employés à la confection des routes.

La terre à briques, qui se distingue par sa pureté et par l'absence de cailloux, occupe la région supérieure, immédiatement sous une faible couche de terre végétale. C'est

(1) Tom. II, 1.^{re} partie, p. 422.

ordinairement par là que commence l'exploitation du terrain.— Elle représente le *lehm* ou *læss* des Allemands.

Les cailloux et les sables ne se trouvent au-dessous qu'à certains endroits plus ou moins escarpés des bords de la vallée, comme au faubourg de St.-Roch, près du confluent de la rivière de Selle, à l'ouest d'Amiens, et sur le terrain de St.-Acheul, qui forme à l'est une butte ou promontoire élevé de 20 mètr. au-dessus du niveau de la Somme (1) et qui est en aval d'un autre confluent de deux rivières, l'Avre et la Noye, qui, peu après s'être réunies à Boves, viennent se jeter dans la Somme à Longueau.— C'est de ce terrain, qui domine la vallée, qu'on extrait actuellement des cailloux après avoir tiré parti de la terre à briques.— Je savais qu'on y avait trouvé, à plusieurs reprises, des ossements d'éléphant, particulièrement des dents et des défenses, — cela n'avait rien que d'ordinaire; mais ma curiosité fut bien autrement excitée quand, vers le mois d'août dernier, M. Dutilleux, membre de la société des Antiquaires de Picardie, m'apprit qu'on y trouvait aussi des haches ou instruments en silex, évidemment travaillés de main d'homme.

Ce fait, tout étonnant qu'il dût paraître, l'était cependant moins depuis que M. Boucher de Perthes avait annoncé avoir fait de semblables découvertes à Menchecourt et au moulin Quignon, aux portes d'Abbeville. Il est vrai que les savants ne cherchèrent pas à vérifier les assertions

(1) L'élévation du terrain de St.-Acheul est une circonstance importante pour l'objet qui nous occupe; il ne peut s'y trouver aucun dépôt d'alluvion, de sédiment ou de transport de la période moderne.

de M. de Perthes, qu'ils n'y crurent pas et que le volume qu'il a publié en 1849 sous le titre d'*Antiquités celtiques et anté-diluviennes*, n'a pas été accueilli avec faveur (1).

Conduit par les circonstances à soutenir la même thèse que M. Boucher de Perthes, j'ai pensé que la question géologique était la plus importante et la première à traiter.

Le terrain où les silex taillés ont été trouvés est-il bien un véritable diluvium ancien? Est-ce réellement dans les couches inférieures, là où se rencontrent les ossements de pachydermes, que gisent ces silex?

Craignant qu'on m'accusât de prévention, ne voulant pas me fier à mes propres lumières, et désirant donner toutes les garanties possibles d'authenticité au fait qu'il s'agissait de constater, je priai M. Buteux, membre de la Société géologique de France, à qui on doit un si bon mémoire sur la géologie du département de la Somme, de venir à Amiens étudier de nouveau ce terrain qu'il connaissait bien d'ailleurs (2). M. Buteux voulut bien ré-

(1) M. d'Archiac dit, à la page 166 du tom. II de son *Histoire des progrès de la Géologie*, M. Boucher de Perthes signale dans le diluvium de la vallée de la Seine comme dans celui de la vallée de la Somme, des objets de l'industrie humaine, mais aucun détail ne prouve leur contemporanéité avec la formation du dépôt. — NOTE. Je dois faire remarquer que l'ouvrage de M. Boucher de Perthes était imprimé en 1847, et que, dans les années précédentes, il avait annoncé ses découvertes à la société d'Emulation d'Abbeville, dans plusieurs mémoires.

(2) M. Buteux, dans sa *Description géologique du département de la Somme*, avait, à la page 76, mentionné, en les contestant, les découvertes de silex taillés dans le diluvium de Menchecourt et du moulin Quignon, à Abbeville.

pondre à ma prière, et, après un examen attentif des lieux, il m'en donna une note descriptive qu'on lira à la suite de ce mémoire.

J'eus recours aussi à l'obligeance de M. Dutilleux qui, le premier, m'avait donné l'éveil sur les trouvailles faites à St.-Acheul, et je lui suis redevable des dessins très-exacts représentant diverses coupes et le plan des fouilles faites sur ce terrain, qui enrichissent mon travail.

Le témoignage de ces Messieurs, tel satisfaisant qu'il fût, ne suffisait pas encore à me contenter; je sollicitai de nouveau M. Buteux et l'engageai à revenir, et à faire son possible pour amener avec lui un géologue ayant une position officielle et dont le nom pût faire autorité; il fut assez heureux pour décider à venir à Amiens M. E. Hébert, professeur de géologie à l'école normale supérieure de Paris, qui, depuis plusieurs années, n'épargne ni fatigues ni voyages pour étudier, d'une manière toute spéciale, les terrains quaternaires dont on apprécie de plus en plus la véritable importance. Nous visitâmes ensemble les exploitations de St.-Acheul et de St.-Roch; et, afin de compléter nos études, nous nous rendîmes à Abbeville pour examiner les terrains où s'étaient faites des découvertes du même genre et voir la collection très curieuse de haches celtiques et de silex taillés rassemblés par M. Boucher de Perthes.

A Abbeville comme à Amiens, les silex taillés se rencontrent exclusivement dans la partie inférieure de l'exploitation, au milieu des sables et des cailloux; quelques-uns, parmi ceux qui furent trouvés à St.-Acheul, sont encore recouverts d'une gangue calcaire adhérente qui, à

certaines places, enveloppe les cailloux et les graviers; gangue qui n'existe qu'à cette place et ne se retrouve dans aucune des couches supérieures.

A St.-Acheul, dans le lieu même où se recueillent ces produits de l'industrie humaine, on a trouvé un morceau de défense d'éléphant que possède M. Dutilleux, et des dents et des os, d'espèces peut-être perdues, des genres *equus*, *bos*, *cervus*, dont la substance est dense, lourde, comme imprégnée de matière calcaire et peut-être siliceuse et qui ne ressemblent en rien aux ossements d'hommes, de bœufs, de chevaux recueillis dans les couches superficielles; ceux-ci sont poreux, légers, quoiqu'ils datent de quinze à seize cents ans, comme nous le verrons plus tard.

Ainsi il est bien établi, et je le répète, les objets que nous allons décrire ne se trouvent ni dans le limon argilo-sableux ou terre à briques qui forme la couche supérieure; ni dans les lits intermédiaires d'argile plus ou moins pure, de sables et de petits cailloux, dont on peut avoir une notion précise par les coupes détaillées jointes à ce mémoire; mais ils se rencontrent exclusivement dans le véritable diluvium, c'est-à-dire dans le dépôt qui renferme les restes des espèces animales de l'époque qui a précédé immédiatement le cataclysme par lequel elles ont été détruites. Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard.

L'emplacement où s'exploitent les cailloux à Saint-Acheul, est de médiocre étendue, ainsi qu'on peut en juger par le plan annexé, et ce qui doit exciter la surprise c'est la grande quantité de silex taillés qui s'y dé-

couvrent journellement (1); vous ne pouvez aller sur le terrain sans que les ouvriers ne vous en présentent qu'ils viennent souvent de ramasser à l'instant, au milieu des cailloux qu'ils jettent sur la claie pour en séparer le sable et le gravier; depuis le mois d'août dernier qu'ils les recueillent, jusqu'à ce mois de décembre où j'écris ces pages, on en a trouvé plus de quatre cents; et, pour ma part, depuis que j'en recherche, on m'en a apporté plus de cent cinquante.

Ce nombre doit faire présumer qu'ils proviennent d'une localité où les hommes qui vivaient alors, s'étaient réunis peut-être au moment du cataclysme, ou bien avaient formé une espèce d'établissement sans qu'on puisse, ce me semble, lui donner le nom de ville, comme l'avance M. Pictet dans son *Traité de Paléontologie* (2).

Tous ces silex sont travaillés de la même manière, c'est-à-dire qu'avec une adresse, nous n'osons dire un art, qui souvent nous étonne, on est parvenu, en en détachant les éclats, non seulement à les dégrossir, mais à leur donner la forme la plus convenable aux usages pour lesquels ils étaient destinés, armes ou outils.

En majeure partie, ils se ressemblent par leur forme générale, qui est le plus ordinairement un ovoïde aplati, dont la partie supérieure ou le gros bout qui est mousse est resté dans son état primitif, et dont les bords et la pointe

(1) On en a aussi recueilli quelques-uns dans la sablière de St.-Roch, qui n'en est éloignée que d'environ deux kilomètres.

(2) T. 1.^{er}, page 154. — 1853, 2.^e éd. — M. Pictet emploie peut-être cette expression pour se conformer au texte du verset 17 du 4.^e chapitre de la Genèse.

sont aussi tranchants que le permet une industrie qui n'avait jamais songé à les polir (1).

D'autres ressemblent à un poignard ; d'autres encore ont la forme d'une pyramide triangulaire dont les arêtes sont creusées fort irrégulièrement par les éclats conchoïdes du silex.

Les figures que nous en donnons feront connaître la forme de ces produits d'un temps si reculé ; leur grandeur moyenne est de 10 à 12 centimètres dans leur plus grand diamètre. — Il y en a d'autres chez lesquels cette dimension n'est que de 8 centimètres, et quelques-uns où elle a 24 centimètres.

Quand on a vu quelques-uns de ces cailloux, on les reconnaît tout de suite comme appartenant au diluvium. Ceux que M. Boucher de Perthes a trouvés, dans le même terrain à Abbeville, ont une forme pareille et sont travaillés de la même manière. Je ne saurais dire quel était leur emploi ; dans un pareil sujet il faut exclure avec soin toute hypothèse, et se contenter d'exposer les faits dans toute leur simplicité.

Je dois encore ajouter que chez ces premiers habitants de la terre, l'instinct de la parure, instinct qui s'observe chez les peuples les plus sauvages et les plus incultes, avait commencé à se montrer. Les filles d'Eve d'alors, ressemblaient probablement déjà à celles que nous connaissons tous. Au milieu des silex taillés et des os fossiles on a trouvé un certain nombre de petites boules,

(1) Cette forme a fait appeler par les ouvriers *langues de chat*, les silex travaillés qu'ils nous apportent.

adroitement percées d'un trou et paraissant avoir servi à former des colliers ou des bracelets ; j'en ai réunis plus de 60 et leur destination n'est pas douteuse ; ce qu'il faut remarquer, c'est que la plupart de ces perles ont été trouvées réunies en groupes comme si elles avaient été déposées par l'inondation avant que le lien qui les attachait n'ait été rompu.

Elles sont faites avec des pierres calcaires plus ou moins dures, rarement avec des silex. On n'y a trouvé mêlé aucune terre cuite ou pâte vitrifiée, matières dont sont faits la plupart des colliers des sépultures gauloises ou mérovingiennes (1).

Si ce mémoire n'était destiné qu'aux savants, je n'aurais rien à y ajouter ; mais comme il peut tomber dans les mains de personnes à qui les questions que je traite sont peu familières, on me pardonnera d'y joindre quelques observations.

Les géologues actuels, ceux dont l'opinion fait loi, sont presque tous d'accord sur ce point que l'existence de l'espèce humaine est postérieure à l'époque diluvienne, c'est-à-dire qu'elle n'était pas née lors du cataclysme qui a détruit en Europe les grands pachydermes.

Je citerai d'abord M. Élie de Beaumont, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences, qui déclare, dans son *Traité de Géologie pratique*, que ce qu'il a nommé l'ère des dunes, c'est-à-dire l'époque moderne ou humaine,

(1) On trouvera aussi dans les planches le dessin d'un petit couteau en silex, remarquable par sa délicatesse et l'habileté de son exécution ; c'est le seul de ce genre que je sache avoir été trouvé à St.-Acheul.

ne peut remonter bien haut, et que c'est dans ce cadre extrêmement simple que se trouve renfermée toute l'histoire des hommes.

M. Beudant, dans son *Cours élémentaire de Géologie* (édit. de 1851, pag. 258), parlant des terrains diluviens ou du diluvium, dit que le nom qui leur a été donné tient à ce que, dans le principe, on les a regardés comme le résultat du déluge universel dont le récit exposé dans la Bible se reconnaît même dans les traditions de tous les peuples; mais il est à croire ajoute-t-il qu'ils n'ont rien de commun avec ce fait important, car nulle part on n'y a trouvé la moindre trace d'industrie. Plus loin, page 334, M. Beudant dit que l'homme n'a paru sur le globe que longtemps après les animaux les plus modernes dont nous trouvons aujourd'hui les ossements fossiles.

Le docteur W. Buckland, (dans son *Traité de Géologie et de Minéralogie*, chap. XI), examinant si les couches dont se compose l'écorce du globe renferment des traces de l'espèce humaine, dit que tous les témoignages qu'on a pu recueillir sur ce point sont négatifs, et que, de toutes les conclusions auxquelles la science s'est élevée, il n'en est pas de mieux établie que ce fait important, que dans la série tout entière des formations géologiques il y a absence totale de vestiges appartenant à l'espèce humaine. De ce qu'aucun reste humain ne s'est montré conjointement avec les débris des espèces perdues, on a la confirmation de l'hypothèse que ces diverses espèces ont vécu à la surface du globe et en ont disparu avant que l'homme eût été créé.

M. Charles Lyell, (dans ses *Eléments de Géologie*) n'ad-

met l'existence des débris humains que dans ce qu'il appelle les *couches pliocènes récentes et modernes*, c'est-à-dire qu'il les exclut des terrains plus anciens.

M. Pictet (dans son *Traité de Paléontologie*, t. 1.^{er}, pag. 148 et 149), est moins explicite; il y pose nettement la question de l'apparition de l'homme sur la terre, et dit qu'elle doit avoir une solution très-facile et qu'elle se borne à constater si on a trouvé ou non des ossements humains ou des preuves de son industrie dans les dépôts diluviens. Il nous semble que les faits rapportés dans ce mémoire y répondent (1).

(1) Quoique dans cette discussion nous laissons entièrement de côté tout ce qui regarde les cavernes à ossements et les brèches osseuses, car il reste trop d'incertitude sur l'époque de leur formation ou sur celle où elles furent habitées ou remplies pour qu'on puisse en rien conclure, nous indiquerons le *Mémoire sur des ossements humains découverts dans une caverne de la province de Namur* (Bruxelles 1853) de M. le docteur Spring lequel dit (pag. 12) qu'il se range franchement du côté de ceux qui croient à l'existence des fossiles humains dans les sédiments diluviens de notre continent; il ajoute, dans la note VI, que ce n'est pas le lieu de citer tous les faits sur lesquels repose cette conviction et qu'il n'en reproduit qu'un seul.

L'*Edimburg Register* de 1846 raconte qu'un M. Dickeson de Philadelphie a déterré près de Natchez, aux bords du Mississipi, à cent pieds sous le sol, un os fossile qui a été examiné à Philadelphie, dans la maison du célèbre ethnographe docteur Morton par plusieurs naturalistes parmi lesquels se trouvait le professeur Agassiz, et qu'il a été reconnu comme l'os du bassin d'un homme: cet os humain se trouvait au milieu des restes fossiles appartenant au mégathérium ou mégalonyx et à d'autres animaux anté-diluviens; il est conservé au muséum d'histoire naturelle de Philadelphie (voyez aussi l'*Algemeine Zeitung* d'Augsbourg, n.º 545, du 11 décembre 1846.)

M. Pictet se fait une autre question ; quels animaux peuplaient l'Europe lorsque l'homme y est apparu pour la première fois ? On doit croire facilement que ceux dont les débris sont renfermés dans les mêmes couches que les silex taillés, étaient ses contemporains, et il paraît résulter de leur examen qu'ils étaient différents, au moins spécifiquement, de ceux qui vivent actuellement sur la terre.

Cela est prouvé pour *l'elephas primigenius* ou mam-

Nous ajouterons qu'on trouve un fait analogue mentionné dans les *Proceedings and papers* de la Société historique du Lancashire et du Cheshire, session 5. — (Liverpool 1831) Un mémoire du révérend A. Hume, sur les instruments de la période de pierre (*Stone periode*) nous apprend qu'il y a peu d'années on a exposé à Liverpool un squelette du *Mastodon giganteum* de Cuvier, qui avait été retiré de la rivière *pomme de terre*, dans le bassin du Mississipi ; près de ses côtes on a trouvé des pointes de flèches en silex, pareilles à celles qu'on rencontre dans les tumulus des Celtes et indiquant l'existence contemporaine de l'homme. Ceci est raconté d'après le témoignage d'un M. Kock, qui avait découvert le squelette et en faisait l'exhibition.

Le mémoire de M. Hume est puisé en grande partie dans l'ouvrage de M. Boucher de Perthes ; on y indique les lieux où les instruments de pierres ont été trouvés, leur forme, leurs dimensions, leur matière, ou l'espèce de pierre qui les forme, leurs montures, la nature plus ou moins ancienne des terrains où on les a trouvés, l'usage qu'on en faisait et l'âge qu'on peut leur assigner.

Dans un mémoire de M. W. Usher, sur la géologie et la paléontologie dans leurs rapports avec les origines de notre espèce, lequel fait partie de l'ouvrage publié à Philadelphie sous le titre de *Types of mankind or ethnological researches*, 1854 in-4.°, l'auteur se prononce formellement en faveur de l'existence des fossiles humains ; des os d'hommes découverts dans des cavernes et des brèches à ossements et dans le *diluvium* du Mississipi, lui paraissent avoir ce caractère.

mouth, dont l'espèce n'est pas la même que l'éléphant des Indes actuel avec lequel il a d'ailleurs le plus de ressemblance et pour le *rhinoceros tichorinus* dont j'ai porté autrefois à M. Cuvier un os nasal bien caractéristique trouvé à St.-Roch, et qui est certainement bien différent des espèces de rhinocéros vivants.

Restent les chevaux, les bœufs, les cerfs, mais on n'a guère recueilli dans le diluvium que des os de petite dimension qui peuvent difficilement servir à une détermination spécifique ; ce sont particulièrement des dents, des astragales, des os métacarpiens ou métatarsiens, des phalanges onguéales, des vertèbres qui suffisent seulement pour assurer le genre.

On est à peu près certain que ces animaux n'existaient pas dans l'époque tertiaire ; mais ont ils été tous détruits par le cataclysme diluvien ? à quelle époque d'autres races sont elles apparues plus tard ? Je sens ici le besoin de m'arrêter ; il est trop facile de s'égarer lorsqu'on poursuit ces questions ardues et qu'on se laisse entraîner à en développer les conséquences.

Je terminerai cette partie de mon mémoire en invoquant, en faveur de la cause que je tâche de soutenir non par des raisonnements, il s'en faut de beaucoup, mais par le simple exposé de faits parfaitement constatés, ce que l'illustre Alexandre Brongniart écrivait le 31 octobre 1844 à M. Boucher de Perthes : « Nous » avons besoin de preuves bien évidentes pour être convaincus de la présence de l'espèce humaine sur la terre, » en même temps que les animaux antédiluviens ; des » observations faites par vous même, appuyées de descrip-

» tions claires et détaillées des terrains, de figures, d'échantillons, seront peut-être de nature à détruire une loi géologique qui n'est fondée que sur des observations négatives, bien nombreuses, il est vrai, bien débattues; mais enfin il ne faut qu'un fait positif, évidemment établi, qu'on ne puisse attribuer à une exception locale, pour détruire cette loi » (1).

(1) Un savant géologue anglais, M. Algernon Mantell, a présenté à une réunion de l'Institut archéologique tenu à Oxford, un mémoire intitulé: *Des restes humains et des ouvrages de main d'homme enfouis dans des rochers et des strates, pour servir à éclairer les rapports de l'archéologie et de la géologie*. Je ne l'ai pas lu, mais un des hommes les plus instruits de notre époque et auquel aucune matière érudite ou scientifique n'est étrangère, M. Alfred Maury, bibliothécaire de l'Institut, l'a cru assez intéressant pour en faire l'objet d'une analyse détaillée qu'il a lue en 1851 à la Société des Antiquaires de France, en y ajoutant ses observations et des recherches qui lui sont particulières. Il résulte de ce rapport (inséré dans le t. XXI des mémoires de la Société des Antiquaires de France), que jusqu'ici il n'est démontré ni pour M. A. Mantell, ni pour M. A. Maury, que des ossements humains ou des produits de l'industrie de l'homme aient été rencontrés dans le même terrain que les ossements des grands pachydermes, et que par conséquent l'homme ne peut-être regardé comme ayant été leur contemporain.

Cependant M. Maury ajoute: *ne nous hâtons pas de conclure*; au temps où Cuvier écrivait son magnifique discours sur les révolutions de la surface du globe, on ne connaissait pas encore de singes fossiles et depuis on en a rencontré en divers endroits dans ce système éocène où ils ne s'étaient point offerts d'abord; il peut en arriver de même pour l'homme dont l'organisation physique se rapproche tant de celle du singe, etc.

Seconde Partie.

Le sujet traité dans ce mémoire n'offre pas seulement un grand intérêt pour la géologie, il en a un non moins intéressant au point de vue de l'archéologie, c'est-à-dire de la science qui a pour objet les œuvres de l'industrie, ou, si l'on veut, de l'art humain à ses différents degrés de barbarie ou de civilisation, en remontant, aussi haut qu'il est possible, dans la série des âges. Ici je m'élève bien au-delà des limites ordinaires de ses recherches, je vais au-delà du déluge.

Si, comme je le pense, les faits exposés dans la première partie ne peuvent pas être mis en doute, il en résulte que nous connaissons quels étaient les armes, les outils, la parure des enfants d'Adam avant l'immense catastrophe qui les anéantit.

Ce qui nous en est resté indique une habileté, une adresse incontestable à façonner, à tailler d'informes cailloux, de manière à en obtenir des objets propres à les aider à satisfaire non seulement leurs premiers besoins, mais aussi des instincts, à ce qu'il paraît, inhérents à la nature humaine.

Les silex ne sont point taillés au hasard; il y avait des formes convenues, un modèle arrêté d'avance, d'après lequel on arrivait, suivant l'adresse plus ou moins grande de l'ouvrier, suivant le temps qu'il pouvait y mettre et le choix plus ou moins heureux du caillou, à fabriquer des instruments qu'il serait peut-être difficile d'exécuter maintenant avec d'aussi faibles moyens que ceux dont

on pouvait disposer : en frappant, on le suppose, les cailloux les uns contre les autres.

Voilà à quoi se borne ce que nous pouvons savoir de cette ancienne population, anéantie probablement tout entière par les inondations de l'époque diluvienne.

Après un intervalle de temps que nous n'essaierons pas d'apprécier, probablement dans les commencements de la période moderne, notre pays fut de nouveau habité par des peuplades dont on a aussi recueilli les débris, non plus dans le diluvium, mais dans un autre terrain, dans les couches inférieures des dépôts qui occupent le lit même de la Somme.

M. Boucher de Perthes a trouvé, d'abord en 1837 à Abbeville, au lieu dit la Portelette, des silex taillés pour la plupart, réunis en amas plus ou moins espacés, mêlés à des fragments de poterie, à des charbons, à des ossements, des détritits de végétaux, au-dessus d'une sorte de plateforme formée de madriers de chêne grossièrement équarris, le tout recouvert de sable fluvial, de tuf calcaire, de tourbe, et reposant sur du sable, sur de la tourbe ou sur la craie (1).

Depuis, M. Boucher de Perthes a rencontré des silex du même genre dans des excavations faites à Abbeville, non loin de l'ancien pont rouge, derrière le nouvel abattoir ; ils étaient réunis en grand nombre et tous ensemble sous la tourbe, dans de la craie blanche délayée, à la profondeur de 1 mètr. à 1^m,6 au dessous du niveau de la Somme (2).

(1) Voyez *Antiquités celtiques et anté-diluviennes*, chap. X.

(2) Lettre de M. Boucher de Perthes, en date du 9 novembre 1854.

Quoique j'eusse vu ces cailloux dans sa curieuse collection, il a bien voulu m'en envoyer un certain nombre pour me mettre à même de les mieux examiner.

Si on les compare aux silex taillés provenant du diluvium, ils ne paraissent plus qu'une ébauche informe ; ils semblent cassés au hasard par une main maladroite, et, quoique les arêtes en soient très-nettes, on est porté à croire que cette industrie n'avait pas atteint sous la seconde race ou post-diluvienne l'espèce de perfection qu'elle possédait sous la première.

Cependant, à en juger par les échantillons que M. Boucher de Perthes m'a envoyés, ceux qui les fabriquaient paraissent avoir eu en vue les mêmes modèles et s'être servis des mêmes patrons.

Maintenant si nous arrivons aux haches ou instruments en silex trouvés dans des couches de tourbes moins profondes et d'une origine moins ancienne, dans les terrains meubles, dans les tombelles, dans les oppidum (1) ou camps

(1) Une des découvertes les plus intéressantes en ce genre est celle qu'a faite sur le mont de Catenoy, dans le département de l'Oise, M^r Ledict-Duflos, de Clermont. Au-dessous d'objets gallo-romains, en fouillant plus profondément la terre, on trouva exclusivement des armes et des ustensiles celtiques, des haches ou casse-tête de toutes dimensions, des couteaux, des poignards, des pointes de flèches en silex, des pierres de fronde et des haches coulées en bronze ou *keltés*. Il existait au même lieu un tumulus construit en pierres sèches et recouvert en pierres plates, où gisaient, sur trois couches superposées, vingt-deux squelettes, à deux des quels la tête manquait. On y recueillit entr'autres objets un casse-tête en silex de la plus grande dimension, des pointes de couteaux ou poignards aussi en silex, et enfin une très-grande quantité d'éclats de cette pierre, taillés



retranchés des Celtes ou des Gaulois qui habitèrent notre pays, ces objets qu'on peut voir dans toutes les collections d'antiquités, se présentent sous un tout autre aspect; non seulement ils sont polis avec soin et, sans doute, à la suite d'un bien long labeur, mais, et c'est surtout sur quoi je désire attirer l'attention, leur forme est entièrement différente. Ils sont tranchants à leur extrémité la plus large à la façon d'un ciseau de menuisier ou de la cognée du bûcheron, ou encore d'un coin à fendre le bois; les bords en sont arrondis et l'extrémité opposée à leur tranchant est plus ou moins pointue; en un mot ils ne ressemblent en rien aux plaques ovalaires, ayant une arête aigue dans les trois-quarts de leur pourtour, qu'on n'a jamais essayé de polir, et dont nous avons donné la description.

Ce qui les différencie encore, c'est que ces haches celtiques étaient destinées à être emmanchées dans des montures diverses, le plus souvent faites en bois de cerf. C'est dans les tourbières de la vallée de Somme qu'on a trouvé

plus ou moins régulièrement à trois facettes, pour façonner des poignards, des couteaux et des pointes de flèches. — Le grand nombre de ces éclats trouvés réunis sur ce point ayant fixé l'attention, fit reconnaître que toute la surface de l'enceinte (de l'oppidum) et plus spécialement le versant méridional en étaient jonchés, et qu'on pouvait en ramasser sans efforts une grande quantité, surtout quand la terre est fraîchement remuée. — Ces éclats grossiers, sans forme arrêtée, ne peuvent être comparés avec les véritables pointes de flèches qui ont toute la perfection et le poli des haches terminées. (*Notice sur le mont de Catenoy ou camp de César, à Clermont (Oise), sans date, 15. pag. in-8.º*) La collection des armes en silex. Provenant de Catenoy est déposée au Musée d'Archéologie de Beauvais.

les premiers échantillons de ces instruments garnis de leur monture, et cela est dû à la propriété conservatrice ou désoxidante de la tourbe, qui retarde la décomposition des matières osseuses ou ligneuses, garantit les métaux de la rouille, et nous a conservé les armes et les monnaies de bronze des Romains en leur donnant souvent l'éclat de l'or, aussi bien que les grands couteaux de fer des Francs dont nous possédons des exemplaires bien entiers (1). Il ne me paraît pas possible que les silex taillés venant de St.-Acheul aient pu avoir une monture quelconque.

Il s'est trouvé, par une circonstance bien remarquable que sur le même terrain de St.-Acheul dont les couches profondes nous ont révélé l'existence d'une race antédiluviennne, il existait aussi un cimetière romain.

On trouve effectivement dans le limon ou terre à briques, recouvert d'un peu de terre végétale, de nombreuses sépultures qui ne le dépassent pas et qui ont été creusées carrément et d'une façon très-nette dans cette argile.

Les diverses coupes jointes à ce mémoire les font facilement apercevoir, et on en découvre chaque jour de nouvelles, à mesure que le terrain est déblayé pour les besoins de l'exploitation. Dans les cas les plus ordinaires on creu-

(1) On peut voir sur les montures des haches celtiques deux dissertations de feu Casimir Picard, insérées dans les *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville, des années 1854 à 1857*. Voyez aussi dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, pour l'année 1838, une description de deux haches celtiques enchassées dans leurs gaines en corne de cerf, par M. Bouthors.

sait dans la terre un parallélogramme parfait, dans le quel on se contentait de déposer les morts; quelquefois ils étaient renfermés dans des espèces de coffres en bois, garnis de pentures en fer dont on recueille encore les débris; quelque fois on se servait de cercueils en pierre calcaire assez dure, que les ouvriers brisent maladroitement au lieu de les conserver pour en faire des auges. On a trouvé dans un endroit une espèce de fosse commune, plus large que les autres et ayant servi à inhumér plusieurs cadavres.

Dans toutes ces fosses on voit de nombreux ossements humains; on y a recueilli quelques crânes entiers, parfaitement conservés et qui paraissent appartenir à des races différentes.

Tous ces os sont légers et poreux et n'ont aucune ressemblance avec ceux qui sont extraits du diluvium.

Le plus souvent on ne trouve rien autre dans ces fosses; cependant on y rencontre parfois quelques bijoux, des vases de verre ou de poterie fine, des bagues de cuivre, et assez rarement des médailles; cependant on m'a apporté dernièrement un moyen bronze de Gordien-le-Pieux, ce qui prouve que le cimetière existait vers le milieu du 3.^{me} siècle de l'ère chrétienne.

Ce lieu conserva longtemps sa destination, car on y a trouvé des sépultures mérovingiennes bien caractérisées par les boucles de ceinture et les autres ornements propres aux races teutones qui y étaient déposées (1).

(1) Ces objets ont été acquis pour le Musée de la Société des Antiquaires de Picardie.

L'existence de ce cimetière se rattache à l'histoire de l'introduction du christianisme chez les Amiénois. La tradition et les légendes nous apprennent que le sénateur Faustinien avait dans cet endroit appelé, dit-on, autrefois Abladène, une métairie et un lieu de sépulture où il déposa le corps de St.-Firmin, martyr, et où il fut enterré lui-même avec sa famille, vers le milieu du iv.^e siècle. Plus tard St.-Firmin-le-Confesseur, évêque d'Amiens, fils et héritier de Faustinien, fit construire une église sur le tombeau du saint martyr, et la dédia à la S.^{te}-Vierge. Cette église qui servait alors de Cathédrale de la ville d'Amiens, porta depuis le nom de St.-Firmin; ensuite celui de SS. Ache et Acheul, lorsqu'elle cessa d'être Cathédrale, puis celui de Notre-Dame-des-Martyrs au temps de l'établissement des chanoines réguliers, et en dernier lieu celui de St.-Acheul.

Tous les érudits savent que dans le cours du xvii.^e siècle, en 1632, en 1653, en 1697, en creusant le sol de la vieille église et de son voisinage, on découvrit des pierres sépulcrales sur lesquelles se voyaient les symboles du christianisme et des inscriptions plus ou moins lisibles. On crut y retrouver les tombeaux et les restes de St.-Firmin, martyr et Apôtre de la Picardie, du sénateur Faustinien, de St.-Firmin-le-Confesseur. — Comme les reliques de St.-Firmin, martyr, avaient été déposées depuis longtemps dans la Cathédrale d'Amiens où elles avaient opéré des miracles, ce n'était pas une chose indifférente que de retrouver de nouveau les restes du saint personnage. — Aussi la discussion à laquelle prirent part les savants les plus renommés comme l'abbé de Lestaille,

de Lestocq, Thiers, Mabillon, eut elle beaucoup de re-
tentissement; elle se prolongea très-longtemps et il fallut
pour y mettre fin qu'un arrêt du conseil du 27 avril 1699
imposât silence à ceux qui soutenaient l'authenticité de
la découverte.



NOTE

SUR

LES TERRAINS AU SUD D'AMIENS,

PAR M. BUTEUX.

Au Sud de la ville d'Amiens, le bas de la côte près de la route de Compiègne, des remparts et de la route d'Abbeville, depuis la vallée de l'Avre à Longueau jusque près de Dreuil, est composé, au-dessus de la craie, 1.° de limon roux argilo-sableux dans lequel se trouvent quelques petits silex et, en moindre quantité encore, de petits morceaux de craie roulée, presque seulement dans la partie inférieure; 2.° d'une bande de silex roulés dont un grand nombre à croûte jaunâtre, même sur les fractures, comme la plupart de ceux du fond et des bords des principales vallées du département, de silex à croûte blanchâtre, même sur les fractures, mêlés à d'autres, surtout à la nouvelle carrière de St.-Roch et à Montières, de galets amygdaloïdes de silex, de petits morceaux de craie roulée, de lits de sable blanc, de silex comme ceux du premier banc et enfin de quelques grès roulés au milieu des silex.

Le limon, les bancs de silex et le sable ont généralement une disposition horizontale, mais assez souvent irrégulière et inclinée dans le sens de la côte.

Le limon entre Bray et Albert, près de Molliens-Vidame

vers Camp-l'Amiénois, entre Ailly-sur-Noye et Sourdon, contient, comme auprès de la ville d'Amiens, de petits silex et de petits morceaux de craie roulée, ce qui annonce un remaniement; car, dans les plaines et sur les coteaux où il est resté en place, il est très pur excepté dans la partie inférieure.

Les bancs de silex qu'on trouve à Abbeville entre la bouvaque et la porte St.-Gilles, dans la plaine, au bas de Longpré-lès-Corps-Saints, traversée par le chemin de fer, et à Boves à la station du chemin de fer, offrent une composition semblable à ceux de la vallée depuis Longueau jusqu'à Dreuil. Tous sont dans une même situation relativement aux vallées,

Après le dépôt de la craie qui a eu lieu dans une mer tranquille, cette roche a été bosselée, ravinée. La craie déplacée, soit délayée, soit en fragments, a été emportée au loin, mais les silex plus pesants ont été réunis en amas considérables. La mer tertiaire a fait disparaître les aspérités des silex de quelques uns de ces amas en les roulant assez longtemps pour en former de petits galets; des silex ont acquis, par suite des influences atmosphériques auxquelles ils ont été exposés, une croûte blanche même sur les fractures; d'autres silex qui ont pris, également même sur les fractures, une croûte jaunâtre ont été un peu roulés par les eaux des anciens cours d'eau. Telle est l'origine des matériaux qui composent les bancs de silex au Sud d'Amiens.

Les bancs de silex et le limon qui les recouvre sont considérés comme diluviens par presque tous les géologues, mais selon les savants éminents, auteurs de la carte géo-

logique de France, ils font partie des terrains tertiaires moyens ou supérieurs: *non nobis..... tantas componere lites.*

Coupes prises en différents points entre la vallée de Longueau et Dreuil.

1.^{re} ST.-ACHEUL.

- 1 Limon avec quelques petits silex et de rares morceaux de craie roulée. 2^m.
- 2. Argile rougeâtre peu cohérente 1^m.
- 3. Sable blanc avec de petits silex 0^m. 50
- 4. Silex et quelques petits morceaux de craie roulée; les interstices sont remplis par du sable, rarement de sable noirci par la décomposition de végétaux ou par du fer hydroxidé 1 à 2
- 5. Craie blanche.

2.^{me} ST.-ACHEUL.

- 1. Limon avec de petits silex et de rares morceaux de craie roulée. 2^m. 66
- 2. Banc de silex dans une argile brune. . . 1^m.
- 3. Silex dans une craie terreuse, parfois sableuse. 1^m.
- 4. Silex dans un sable blanc, avec de petits morceaux de craie roulée, les ouvriers ont trouvé dans ce banc un fragment de dent d'éléphant. 1 à 1 66
- 5. Craie blanche.

3.^{me} ST.-ACHEUL.

- 1. Limon rougeâtre avec quelques petits silex, et de rares morceaux de craie roulée. 1^m. 33

- 2. Limon grisâtre, avec de petits silex et de rares morceaux de craie roulée. 0^m. 66
- 3. Argile brune terreuse. 0^m. 80
- 4. Sable blanc avec de petits silex et de petits morceaux de craie roulée. 0^m. 80
- 5. Banc de silex, et de petits morceaux de craie roulée plus abondants; les interstices sont remplis de sable blanc. 2^m. 50
- 6. Craie blanche.

4.^{me} St.-ACHEUL.

- 1. Limon roux. 1^m.
 - 2. Limon grisâtre, avec quelques petits silex et quelques morceaux de craie roulée. 1^m. 50
 - 3. Banc de silex. 1^m. 60
 - 4. Argile sableuse d'un jaune brun, contenant des silex; sable blanc pur, puis entremêlé de sable jaunâtre, avec de petits morceaux de craie roulée et des tests de *succinea amphibia* et d'*hélix rotundata* 2^m. 50
- Craie blanche.

Les ouvriers ont remis à M. Rigollot des ossements ayant plus de poids que dans l'état ordinaire, un fragment de dent d'éléphant et des silex pyromiques noirs, évidemment travaillés, mais non polis, tous objets trouvés dans le banc inférieur de silex.

5.^{me} BASTION de LONGUEVILLE.

- 1. Limon avec de petits silex et de rares morceaux de craie roulée 2^m. 50
- 2. Sable gris un peu argileux contenant quelques petits fragments de silex et de craie roulée. 2 50

- 3. Grès grossiers calcaires peu cohérents, en nodules ou rognons un peu aplatis 0 10
 - 4. Craie blanche.
- Une dent d'éléphant a été trouvée près de là dans le fossé des fortifications.

6.^{me} St-ROCH, nouvelle carrière.

- 1. Limon avec quelques silex et de rares morceaux de craie roulée. 3 00
 - 2. Banc de silex avec de rares morceaux de craie roulée. Les interstices sont remplis principalement avec du sable argileux 4 00
- Une dent d'éléphant d'une grande dimension a été trouvée dans ce banc par les ouvriers.
- 3. Marne grise. Elle a peu d'étendue, quarante mètres environ. 0 66
 - 4. Banc de silex dont les interstices sont remplis de sable blanc et parfois d'argile sableuse 3 à 4
- Craie blanche.

7.^{me} St-ROCH, ancienne carrière.

- 1. Limon avec quelques silex et de rares morceaux de craie roulée. Il n'a guère maintenant que 0,33 d'épaisseur, la partie supérieure ayant été enlevée pour divers usages. Il avait auparavant 1 à 2
- 2. Banc de silex, la plupart roulés. Leur couleur en quelques endroits est noirâtre à la surface, lorsqu'ils sont en contact avec une poussière noire provenant de débris de végétaux et plus

souvent avec du fer hydroxidé. Ailleurs, elle est blanchâtre lorsqu'une argile marneuse remplit les interstices, mais alors aussi, à l'exception de la surface, ils ont la couleur jaunâtre de la plupart des silex de ce banc, du moins de leur croûte. Il y a aussi quelques grès roulés, des galets de silex amygdaloïdes, et l'on y a trouvé des os appartenant aux espèces suivantes : *elephas primigenius*, *rhinoceros tichorinus*, *cervus somonensis*, *bos priscus* (*aurochs fossile*), *equus*, plus petit que le cheval ordinaire, ainsi que des fragments de *catillus Cuvieri* et un moule intérieur de *cardium hippoëum* 6 à 7

3. Craie blanche.

8.^m BRIQUETERIE DE MONTIÈRES.

1. Limon avec de petits silex et de petits morceaux de craie roulée 2 50
2. Lit de plaquettes de grès calcaires peu cohérents 0 20
3. Banc de silex avec des lits irrégulièrement stratifiés de sable blanc 3 à 4
4. Craie blanche.

Extrait du tome XIV des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

Elle donne le plan des fouilles exécutées dans le courant de 1854, près de Saint-Acheul, pour l'extraction du sable et du silex.

Cette exploitation occupe le centre d'une sorte de triangle dominant la plaine, circonscrit au Nord-Est, par la route impériale d'Amiens à Compiègne, à l'Ouest et au Sud, par le chemin de Cagny, et au Sud-Est, par l'ancienne voie qui conduit de St.-Acheul au chemin de Cagny. — Ce plateau se trouve à six ou sept cents mètr. de l'entrée d'Amiens et à mille quatre-vingt-dix mètres Sud-Ouest de la Somme; il est, d'après les indications de la carte du dépôt de la guerre, élevé de quarante-cinq à cinquante m. au-dessus du niveau de la mer, et de vingt m. environ au-dessus des eaux moyennes de la Somme.

Les lettres A, B, C, D, E, se rapportent aux différentes coupes décrites ci-après.

PLANCHES II A VI.

Ces planches représentent les coupes de terrains prises sur divers points de l'exploitation.

Les chiffres indiquent la nature des couches ainsi qu'il suit :

1. Terre à briques.
- 1'. Terres rapportées, chargées de décombres.
2. Argile sableuse.
3. id. id. mélangée de silex.
4. Argile ferrugineuse.
5. id. id. mélangée de silex.
6. Sable pur.
7. Craie sableuse, mélangée de silex.
8. Sol crayeux, formant la base du terrain.

Les lettres AA marquent les endroits où ont été trouvés les instruments en silex, objets du Mémoire qui précède.

Toutes ces coupes sont dressées à l'échelle de 2 millimètres pour mètre.

Les coupes désignées par les lettres A et E sont parallèles à la Somme. — Les trois autres sont perpendiculaires à cette rivière.

La planche II représente, assise dans l'argile sableuse, une tombe antique, en pierre calcaire, composée de trois pièces : les deux premières, en forme d'auge, étaient réunies, avant leur disjonction, par un ciment peu consistant ; la troisième était une large dalle servant de couvercle, posée à plat sur les bords de l'auge.

Cette tombe mesure : 1 m. 49 c. de longueur (à l'intérieur).

—	»	42	de largeur, aux pieds.
—	»	46	id. à la tête.
—	»	31	de hauteur (à l'intérieur).

Ses parois ont de onze à treize centimètres d'épaisseur : elle est orientée assez exactement de l'Ouest (tête) à l'Est (pieds).

On a rencontré dans la même exploitation plusieurs autres tombes en pierres. L'une d'elles, d'un seul morceau, était arrondie du côté de la tête et fermée à angles droits du côté des pieds. — Une autre, présentant des dimensions doubles de celle figurée dans la planche II, avait dû renfermer plusieurs corps. — Elles paraissent être toutes orientées de la même manière. — Ces tombes en pierre ne contiennent plus que quelques ossements mêlés à la terre, et semblent avoir été ouvertes et profanées à une époque déjà fort reculée.

Dans la coupe B, au point marqué par les lettres AAA, ont été trouvés en mai 1854, non loin de plusieurs instruments en silex, des dents de sanglier et les fragments de défenses d'éléphant, dont il est parlé à la page 14 du Mémoire.

La planche V offre une particularité qu'il importe de remarquer : Dans cette partie de l'exploitation, la terre à briques a été enlevée à une époque très-ancienne, et remplacée par une couche profonde de près de deux mètres, formée de décombres et de terres rapportées ; au-dessous de cette première couche s'est rencontrée une aire en moellons grossièrement juxtaposés, et mélangés de ciment, de morceaux de briques et de tuiles ; cette aire dont il est assez difficile d'apprécier

la date et l'usage, paraît s'être étendue sur une surface assez considérable. — Elle repose sur une autre couche assez mince de gravois et de terre, et ensuite le terrain naturel se continue sans mélange comme dans les autres endroits. — Plusieurs silex taillés ont été trouvés à quatre mètres de profondeur de cette aire, les 18 et 20 septembre dernier, à côté d'un bloc assez considérable de grés erratique (D).

PLANCHE VII.

Dessins de plusieurs instruments en silex trouvés dans les terrains de Saint-Acheul.

Ces figures sont réduites à moitié de grandeur des objets dessinés ; — La figure 4 représente le couteau à quatre côtes dont il est parlé dans la note de la page 17 du Mémoire ; la figure 7 donne la forme des petites boules en pierre, percées d'un trou, et probablement destinées à être réunies en collier, dont M. Rigollot fait mention à la page 16.

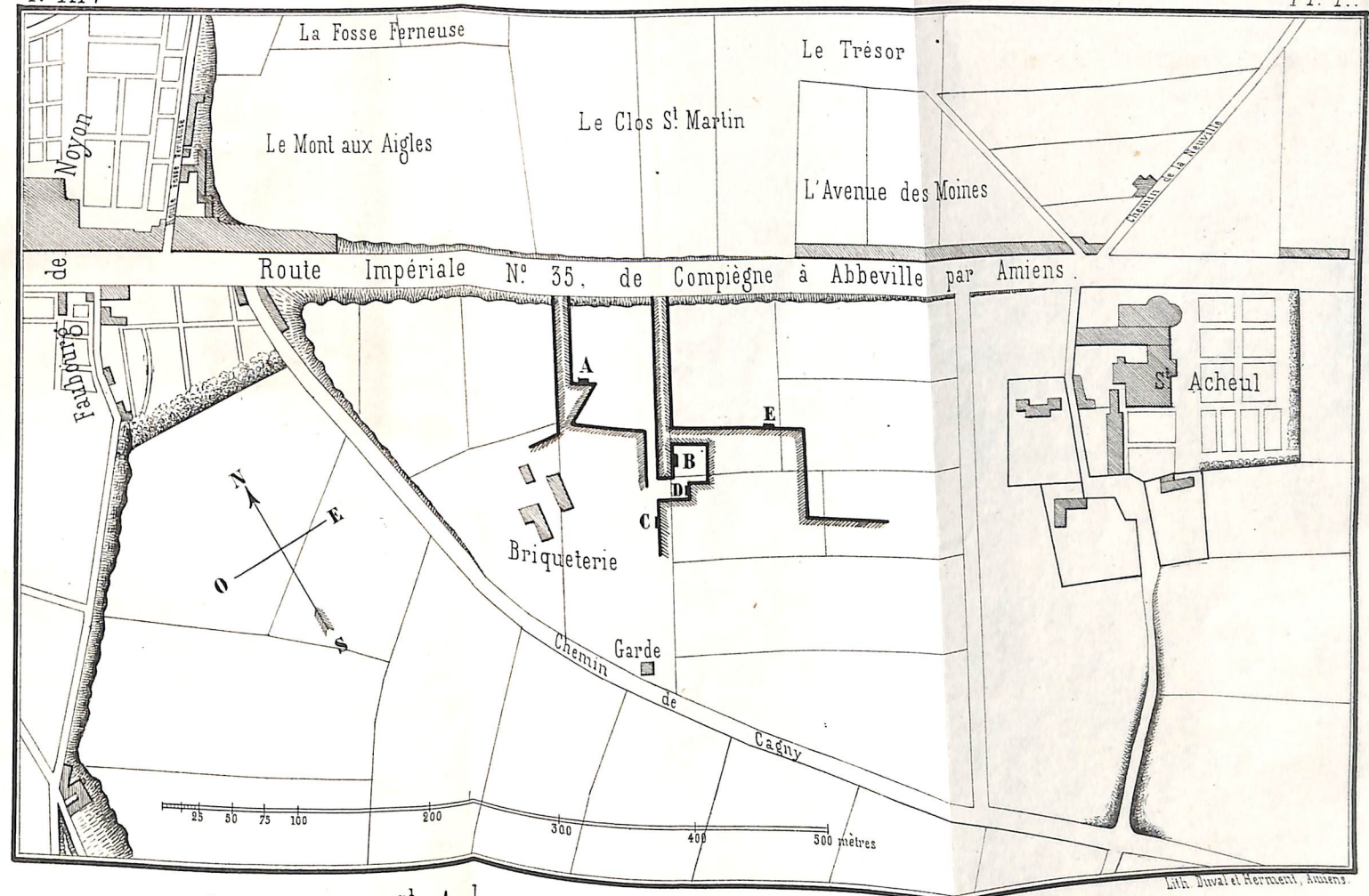


Amiens. — Imp. de DUVAL et HERMENT, Place Périgord, 3.



T. XIV

Pl. 1^{ère}

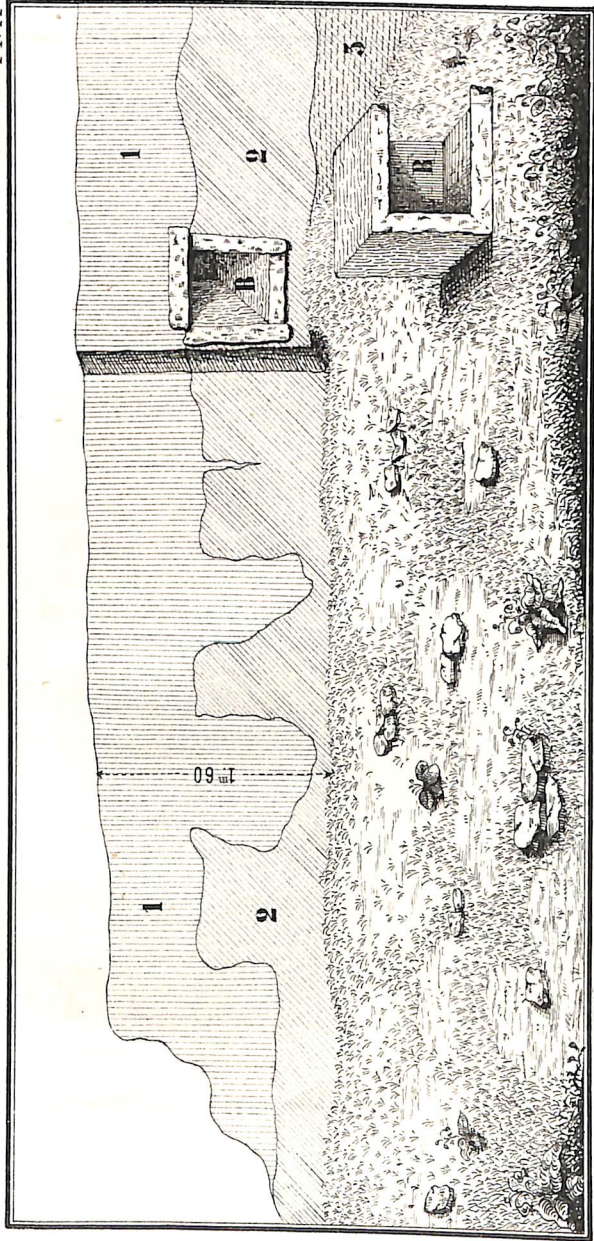


Terrains de St. Acheul. — Plan général des Fouilles, 1854.

Lith. Duval et Herment, Amiens.

96-

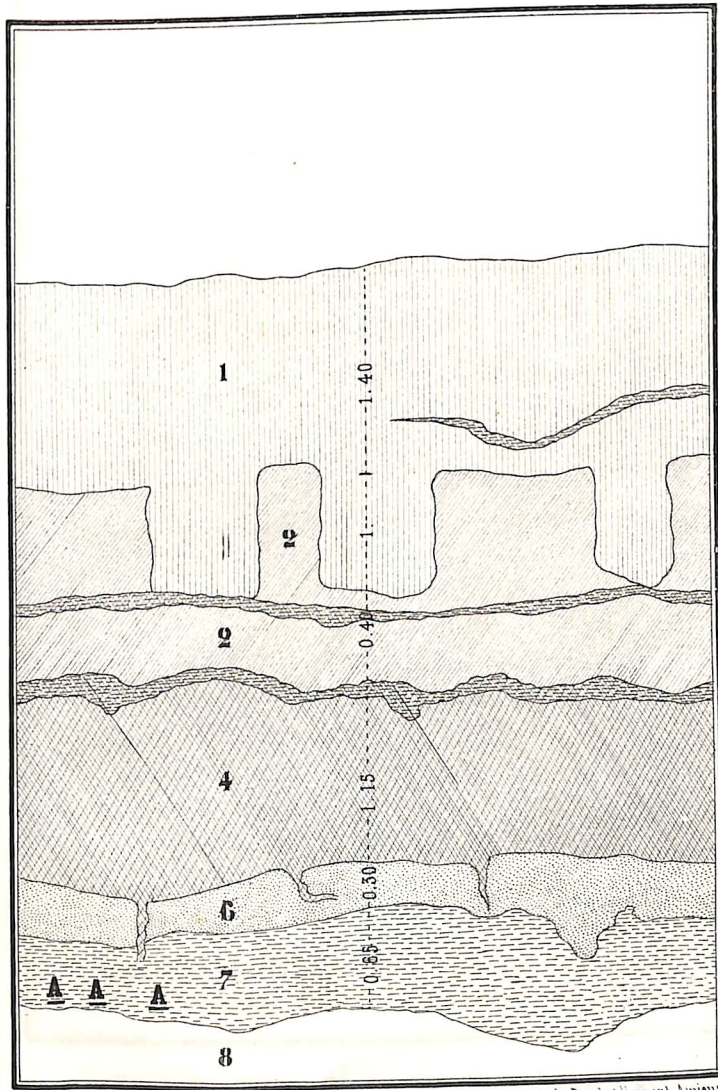
Pl. II



M. Duval et Bernard, invent.

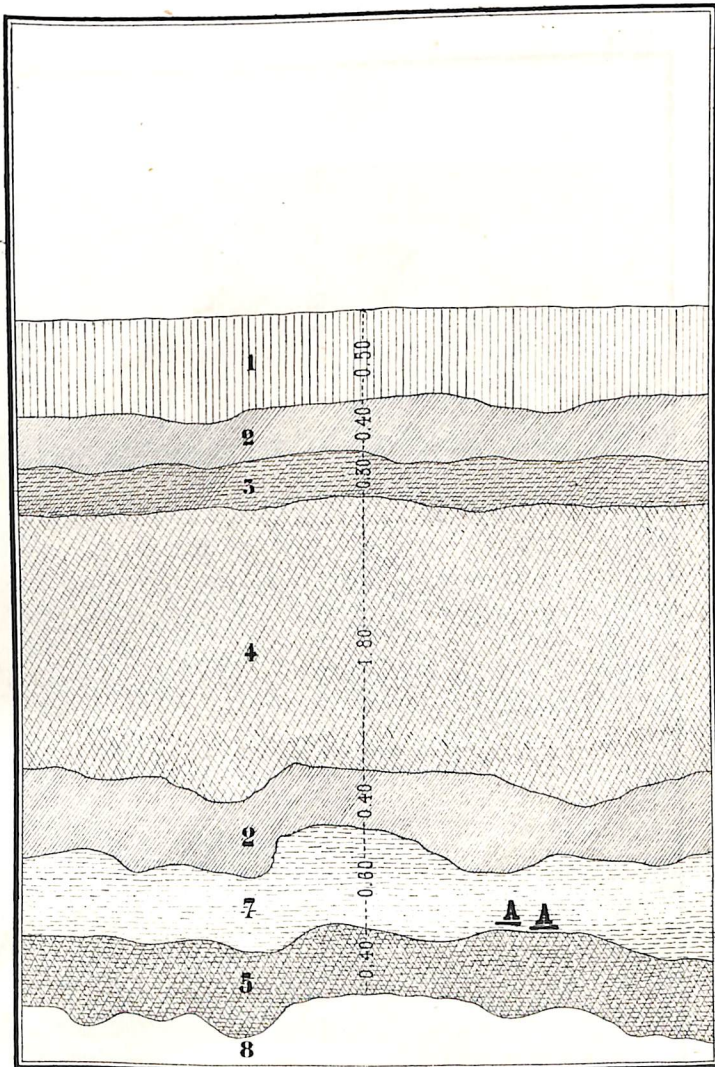
Terrains de St. Acheul.—Coupe A.

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS



Lith. Duval et Herment, Auxerre.

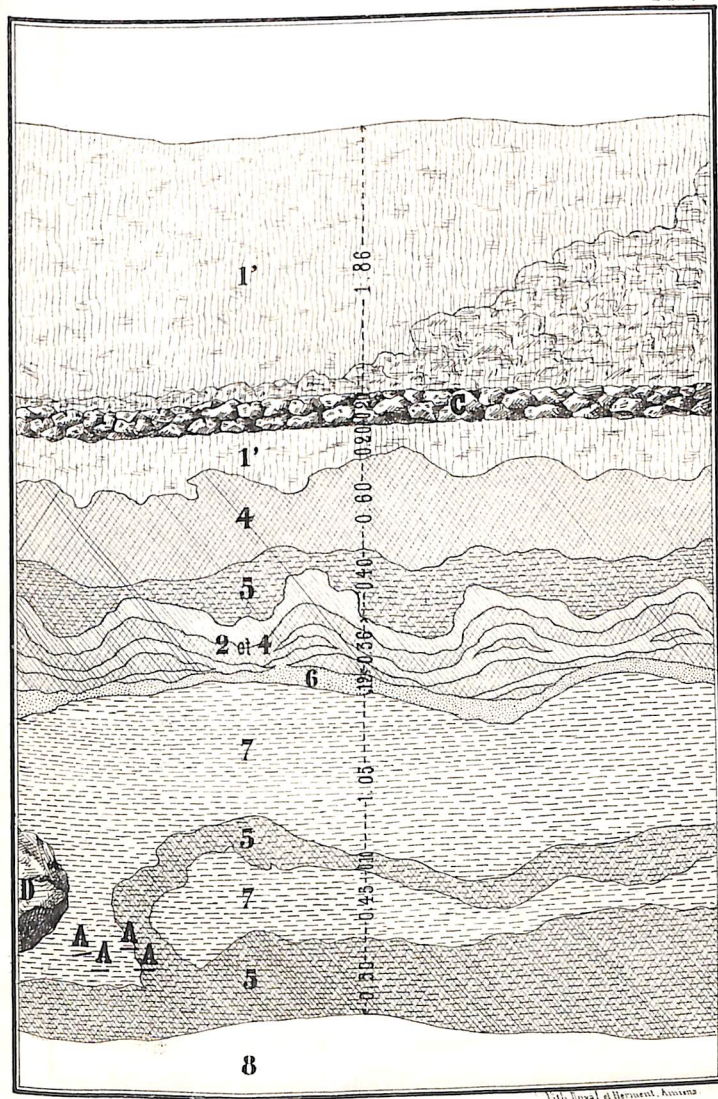
Terrains de St. Acheul. — Coupe **B**.

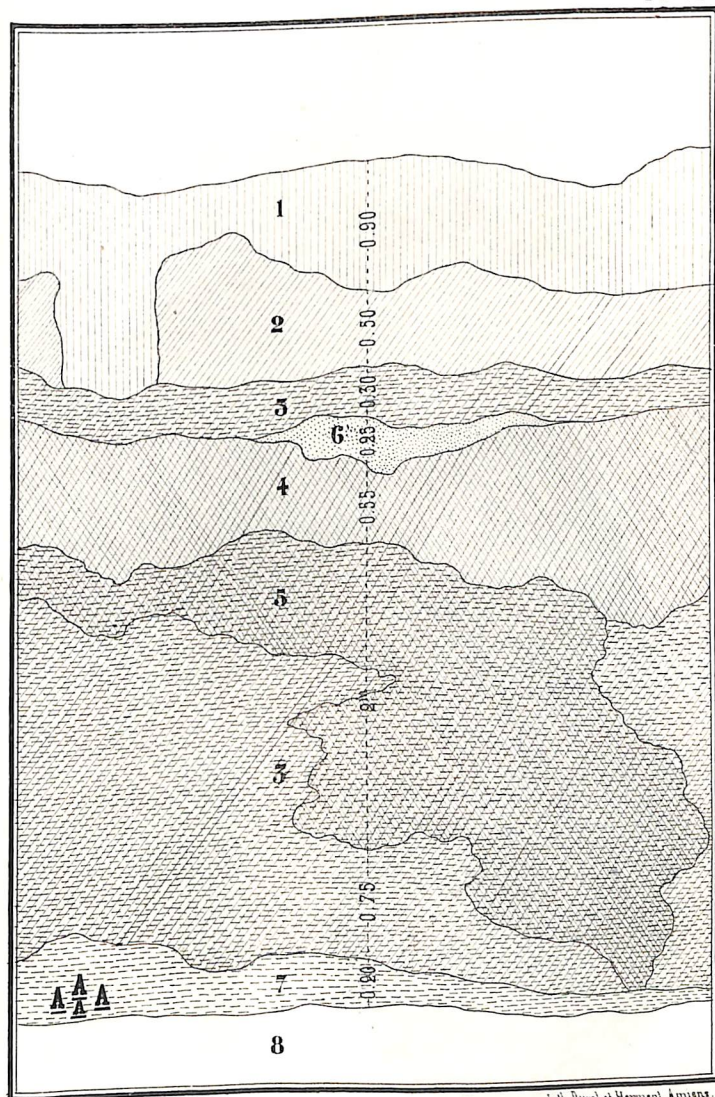


Litt. Duval et Hermannel. Imprimeur.

Terrains de St Acheul. — Coupe C.

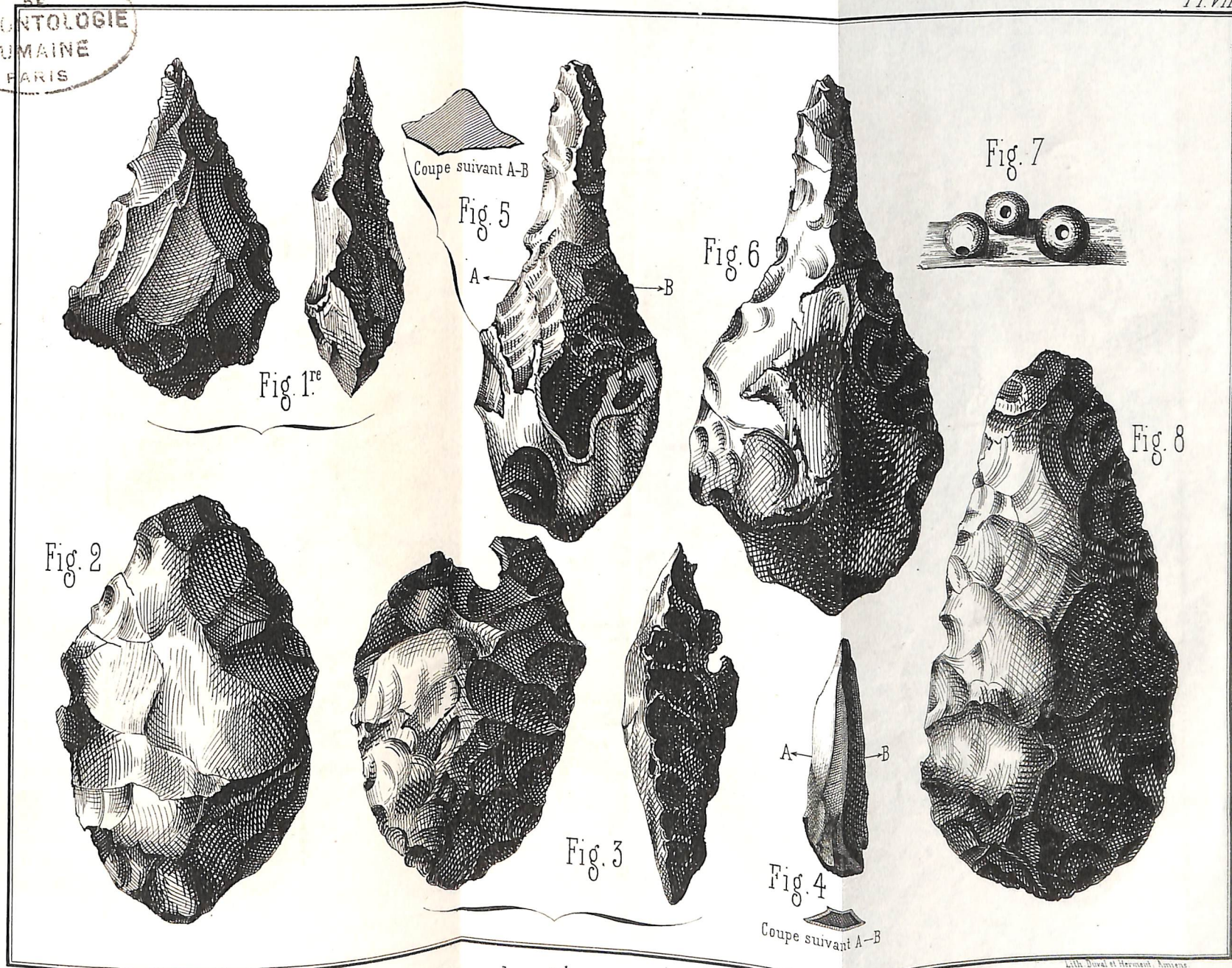
INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

Terrains de S^t. Acheul. — Coupe D.



Terrains de St. Acheul. - Coupe E.

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS



Terrains de St. Acheul - Silex taillés.

Lith. Douai et Herment - Amiens

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

